

Transfert de dossier

Vous devez compléter l'imprimé d'[autorisation de départ](#) et le retourner à la scolarité, après avis et signature de l'Université d'accueil (ou accompagnée d'une attestation d'acceptation dans l'Université d'accueil) en prenant soin de joindre le quitus de bibliothèque que vous aurez préalablement demandé à la BCU via le lien suivant <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/demander-un-quitus>.

Votre dossier sera ensuite transmis par nos soins à l'Université d'accueil.